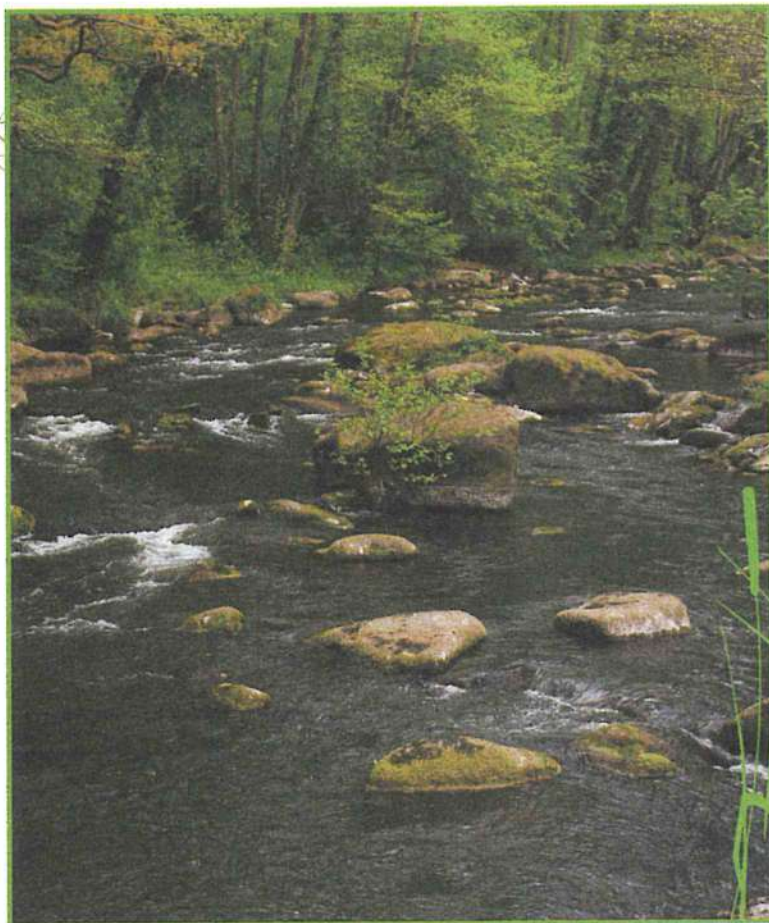
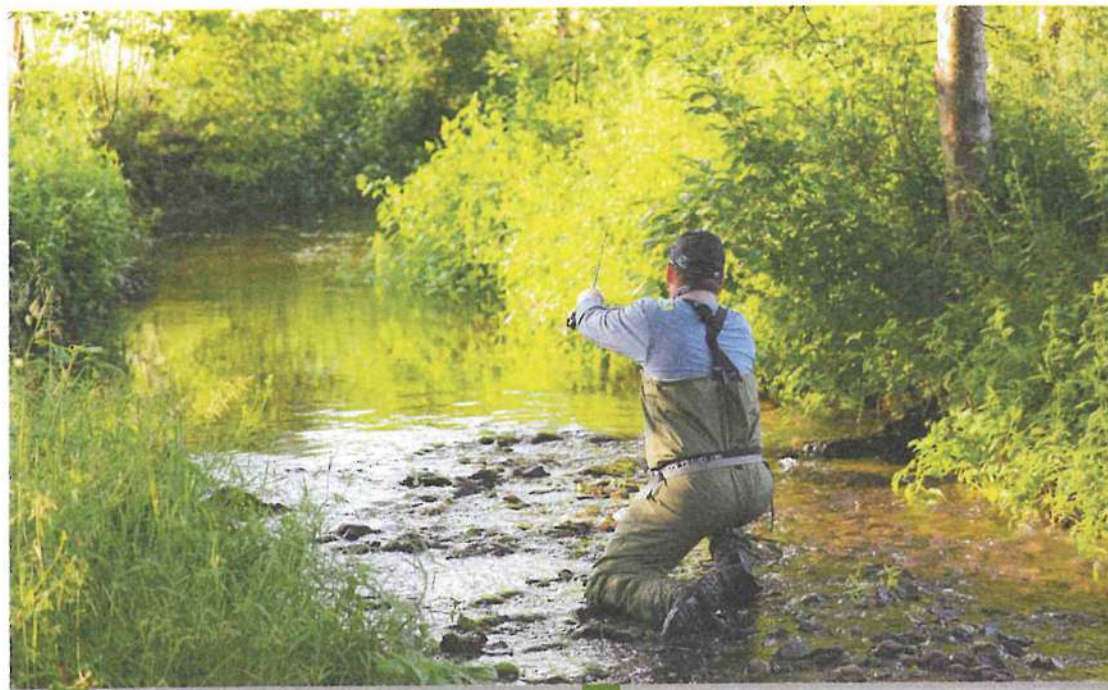


LIVRET INSTITUTIONNEL

Rapport annuel d'activité 2022



PÊCHER - PROTÉGER - EXPLORER



- | | | | |
|----|---|----|--|
| 3 | Edito | 12 | Quelques grands chiffres et indicateurs clés en 2022 |
| 4 | Les missions de la Fédération et la structuration de la Pêche en France | 14 | Les études et travaux piscicoles |
| 6 | Notre gouvernance et organisation | 15 | Surveillance des milieux et de la pratique de la pêche |
| 8 | L'équipe salariée et leurs missions | 15 | Empoisonnement |
| 9 | Découverte et sensibilisation à la protection de l'environnement et initiations pêche | 16 | Le Fonds Mutualisé de Dotation |
| 10 | La Maison Départementale de la Pêche et de la Nature | 17 | Bilan comptable 2022 de la Fédération |
| | | 18 | Compte de résultat 2022 de la Fédération |



Chers lectrices et lecteurs,

La pêche de loisir est le second loisir le plus pratiqué en France. C'est le cas également dans le département de la Loire, juste après le football.

Dans notre département, ce sont près de 20 000 pêcheurs qui sillonnent les cours d'eau, plans d'eau et barrages de notre département, si diversifié au demeurant sur le plan hydrographique.

Un second chiffre illustre aussi le dynamisme de notre loisir. Contrairement aux idées reçues, les pêcheurs de moins de 25 ans sont deux fois plus nombreux que ceux qui ont 65 ans et plus. L'image de la pêche ancienne est révolue. Les jeunes se sont appropriés massivement ce loisir de pleine nature.

Les 33 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique présentes sur le territoire ligérien, toutes adhérentes de notre fédération départementale mobilisent des centaines de bénévoles investis tout au long de l'année pour protéger les milieux, alerter quant à des dysfonctionnements constatés, former les plus jeunes générations au respect de l'environnement... Tous contribuent à la pêche de loisir d'aujourd'hui et de demain. Je souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles engagés pour le dévouement dont ils font preuve.

L'époque que nous vivons est anxiogène à bien des égards. Le réchauffement climatique notamment en-

traîne des conséquences directes pour nos milieux aquatiques. Les peuplements piscicoles souffrent, meurent parfois d'asphyxie et le loisir pêche est directement impacté.

Comme vous le constaterez et le lirez au fil de ce livret, notre engagement est quotidien pour que nos milieux aquatiques soient, dans ce contexte global, préservés autant que faire se peut. Les enjeux sont importants. La mission est délicate. Elle est nécessaire néanmoins. L'eau, synonyme de vie, est rappelons le, un bien commun et notre devoir citoyen est qu'elle soit préservée, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Le loisir pêche est la résultante de l'état des peuplements piscicoles. Les pêcheurs sont des « sentinelles », des protecteurs et des usagers soucieux de la préservation de l'environnement.

Chacune et chacun, à chaque instant, doit se sentir investi et mobilisé pour qu'ENSEMBLE, nous parvenions à disposer d'une ressource en eau qui servent nos usages bien sûr, mais aussi et surtout que l'impérieuse nécessité de milieux aquatiques préservés soit respectée.

Le Président de la Fédération de Pêche de la Loire,
Roland CABANE

Les missions de la Fédération et la structuration de la Pêche en France

Les missions de la Fédération de Pêche de la Loire sont définies dans le code de l'environnement

Article L 434-4 du Code de l'environnement :

Les fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique ont le caractère d'établissement d'utilité publique. Elles sont chargées de mettre en valeur et de surveiller le domaine piscicole départemental.

A cet effet, elles participent à l'organisation de la surveillance de la pêche, à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques.

Elles coordonnent les actions des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique.

Elles exploitent, dans l'intérêt des membres des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique du département, les droits de pêche qu'elles détiennent.

Elles mènent des actions d'information et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques.

Elles peuvent, en outre, être chargées de toute autre mission d'intérêt général en rapport avec leurs activités.

Une organisation et une structuration est mise en place à l'échelle nationale pour répondre à ces enjeux.

La pêche est le 2ème loisir le plus pratiqué en France (1,5 million d'adhérents) après le football et c'est aussi le cas dans le département de la Loire (19 450 cartes de pêche vendues en 2022).

Notre gouvernance et organisation



La Fédération est gouvernée par un Conseil d'Administration de 14 membres élus pour la durée du mandat (5 ans) par les représentants des 32 AAPPMA et l'Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets.

Le Conseil d'administration se réunit chaque mois.

Le président, les vice-présidents, le trésorier, le trésorier adjoint, le secrétaire et le secrétaire adjoint composent le bureau fédéral qui se réunit chaque semaine.

Le Conseil d'administration



Président
Roland CABANE



Vice-Président
Bernard RIEUX



Trésorier
Michael WYWIAL



Secrétaire général
Alain GUILLERMET



Vice-Président
Référent secteur Nord
Maurice AURAY



Trésorier adjoint
Franck LYONNE



Secrétaire adjoint
Pascal BARLET



Vice-Président
Référent secteur Centre
Roland BERAUD



Vice-Président
Référent secteur Sud
Fabrice FRANCON

5 administrateurs :



Patrick DUPIRE



Christian LACOMBE



Jean Louis MOREL



Frédéric ROESCH



Patrick SINQUET

1 membre de droit :
Pêcheur amateur aux engins et filets
Guy VIART

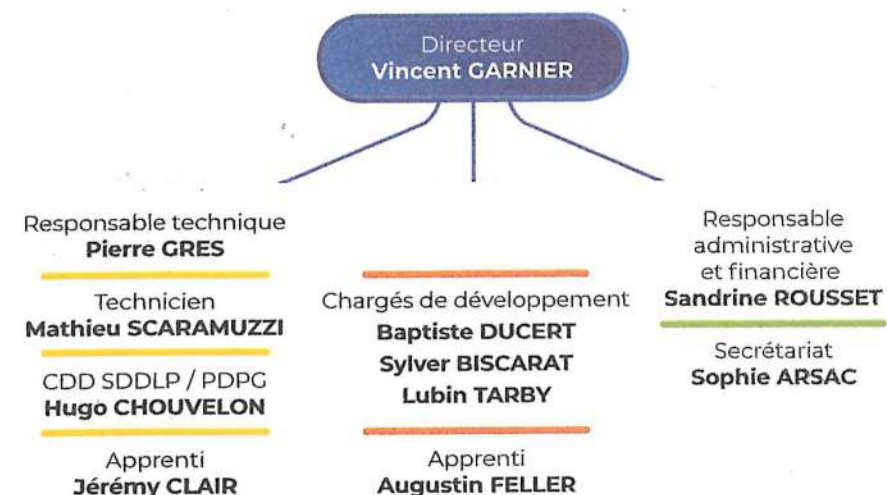
L'équipe salariée et leurs missions

La Fédération de pêche de la Loire a déterminé, pour l'organisation de son travail, une organisation autour de **18 commissions et 11 groupes de travail** :

COMMISSIONS	GROUPES DE TRAVAIL
• Environnement • Communication • Garderie • Actions pédagogiques • Finances et gestion des biens meubles et immeubles • Pêcheurs aux engins et filets • Empoisonnement • Contentieux et affaires en justices • Associations de Pêche Spécialisées • Vente des cartes de pêche par Internet • Suivi du PDPG et SDDL • Fonds Mutualisé de Dotation • Développement du Tourisme Halieutique • Associations de Pêche Spécialisées • Vente des cartes de pêche par Internet • Suivi du PDPG et SDDL • Fonds Mutualisé de Dotation • Développement du Tourisme Halieutique	• Pôles de pêche Loire forézienne et Roannaise • Gestion des plans d'eau • Gestion concertée des grands lacs intérieurs • Maison Départementale de la Pêche et de la Nature • Comptabilité analytique • Aménagement de la réglementation • Plans d'eau fédéraux • Silure • Aménagement de la réglementation • Plans d'eau fédéraux • Silure

11 salariés composent l'équipe de la Fédération. Ceux-ci travaillent étroitement avec les élus du Conseil d'administration pour mettre en œuvre le programme de mandature.

Répartie en 3 services (Technique, Développement, Administratif et financier), l'équipe est dirigée par Vincent GARNIER, salarié depuis plus de 20 ans au sein de la structure.



Principales missions

- ✓ Etudes des milieux
- ✓ Etudes sur les espèces
- ✓ Réalisation de travaux sur les milieux
- ✓ Elaboration d'outils de gestion (PDPG...)
- ✓ Communication
- ✓ Police de l'eau (calcul dommages)

Principales missions

- ✓ Police de la pêche
- ✓ Animations pêche
- ✓ Education à l'environnement (scolaire)
- ✓ Aménagement parcours de pêche
- ✓ Gestion sites de pêche
- ✓ Empoisonnement
- ✓ Elaboration et mise en œuvre plan de communication
- ✓ Travaux en milieux

Principales missions

- ✓ Suivi des dossiers du personnel
- ✓ Enregistrements comptables
- ✓ Secrétariat
- ✓ Accueil Maison de la pêche
- ✓ Gestion des cartes de pêche
- ✓ Suivis de contentieux (police de la pêche)
- ✓ Gestion matérielle (consommables)

Nos principaux partenaires institutionnels :



...et toutes les communes avec lesquelles des partenariats sont noués.

En 2022, les salariés ont réalisé 18 303 heures de travail pour la réalisation de leurs missions.

Découverte et sensibilisation à la protection de l'environnement et initiations pêche

9

Le service développement de la Fédération réalise des missions éducatives pour sensibiliser les publics à la nécessité de protéger les milieux aquatiques et pour faire découvrir la pêche de loisir.

En 2022, ont été réalisées :

- 74 demi-journées d'animations auprès de 36 classes ayant permis de sensibiliser 1 011 élèves dans le cadre d'interventions en milieu scolaire ;
- 40 demi-journées d'animations découverte de la pêche + 8 journées complètes et 8 demi-journées pour des « stages ados » pendant les vacances scolaires et 6 demi-journées pour l'école de pêche fédérale. Durant ces animations, 2 973 poissons ont été capturés et relâchés.



Animation en classe



Poissons capturés en animation



Pêche des invertébrés aquatiques



Initiation pêche au coup

La Fédération a collaboré avec 5 structures majeures en 2022 dans le cadre de ces animations.



10

La Maison Départementale de la Pêche et de la Nature

Créée en 2023, la Maison Départementale de la Pêche et de la Nature MDPN est située sur le merveilleux site de l'Etang David à Saint Just Saint Rambert.

Dans un cadre verdoyant de près de 30 hectares, dont 14 hectares de plans d'eau, la MDPN accueille depuis juillet 2023 le public 7 jours / 7 durant les vacances scolaires et 5 à 6 jours / 7 en dehors des vacances scolaires.



Maison Départementale de la Pêche et de la nature.

Heures d'hiver
13H30 à 17H00
Heures d'été
10H00 à 12H00
et 13H30 à 18H00

Une présentation des milieux aquatiques ligériens et de la pêche... en scène
Une scénographie offre la possibilité, pour le public, de découvrir la diversité des milieux aquatiques ligériens et les pratiques de la pêche qui sont associées : pêche en plan d'eau, en grands lacs intérieurs, en grands cours d'eau de plaine ou encore pêche de la truite en ruisseaux et rivière de montagne, les visiteurs s'immergent et partent à la rencontre, virtuellement parfois, de ces milieux uniques.



Boutique



Scénographie



Un Explore Game ® pour amuser petits et grands...

La Fédération souhaite, avec ses partenaires, faire découvrir la magie du site de l'étang David de manière ludique. Pour cela, quoi de mieux que de partir en extérieur et de résoudre, en famille ou entre amis, une énigme. Partez à la recherche du poisson d'or et découvrez qui est le ou la responsable de sa disparition...



| Explore Game ®

Et dans quelques mois...

Le Conseil Départemental de la Loire, partenaire du projet, collabore dans le cadre du développement d'une application qui sera téléchargeable sur mobile pour permettre de découvrir l'Espace Naturel Sensible de l'Étang David et ses nombreux points d'intérêts.

Deux espaces d'initiation pêche vont être réalisés pour accueillir, dès 2024, des établissements scolaires, des centres de loisir ainsi que des particuliers.



11

12

Quelques grands chiffres et indicateurs clés... en 2022



| Le ruisseau de Pierre-Brune.

Le patrimoine halieutique :

- **4 800** Kms de cours d'eau
- **1 200** hectares de plans d'eau et barrages
- **1 135** hectares de grands lacs intérieurs (Villerest et Grangent)
- **237** Kms de berges autorisant la pêche de la carpe de nuit
- **17** parcours de pêche sans tuer
- **10** hébergements labellisés pêche
- **4** parcours de pêche labellisés « PASSION »
- **3** parcours de pêche labellisés « J'aime la pêche en Ville »
- **2** réservoirs de pêche à la mouche (Noirétable et Usson en Forez)

**La pêche est le 2^{ème} loisir
le plus pratiqué dans
le département de la Loire
après le football.**

13

14

Les études et travaux piscicoles

Le service technique de la Fédération est spécialisé pour la réalisation d'études et travaux en milieux aquatiques.

En 2022, ont été réalisés principalement (liste non exhaustive) :



Le Rhins à Saint Vincent de Boisset.

✓ Des études sur les espèces piscicoles par pêches électriques d'inventaires :

- 57 pêches électriques dans le cadre du Réseau de Suivi des Peuplements Piscicoles (RSPP) ;
- 26 pêches électriques dans le cadre du nouveau Contrat territorial Loire aval et affluents rive gauche en Roannais pour Roannaise de l'eau ;
- 48 autres sites inventoriés : suivis post travaux d'aménagement, parcours de pêche sans tuer, suivi post sécheresse, etc...

✓ Des études sur les milieux :

- Synthèse et rédaction du bilan annuel du rapport du Réseau Départemental de Suivi de la Qualité des Eaux (RDSQE) ;
- Le suivi du Réseau Départemental de Suivi Thermique sur 60 sites ;
- Le suivi long terme de l'impact du barrage des Plats sur la Semène ;
- Le suivi long terme de l'impact de l'A89 sur les peuplements piscicoles et écrevisses.

✓ L'acquisition de connaissances sur l'évolution des milieux en bon ou très bon état écologique :

- Prospections nocturnes et prélèvement d'ADN environnemental pour le suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs.

✓ Des travaux sur les milieux :

- Travaux en faveur de la continuité écologique sur le Rhins à Saint Vincent de Boisset (Pont Mordon) ;
- Mise en défens du ruisseau d'Essende ;
- Mise en défens du ruisseau du Payonnet ;
- Diversification des habitats piscicoles sur la Mare à Sury le Comtal.



Écrevisses à pattes blanches

Les pêcheurs :

- 19 450 cartes de pêche vendues dans la Loire en 2022 dont 14 439 cartes de pêche annuelles (près des ¾)
- 39,88 ans de moyenne d'âge des pêcheurs
- 6 338 pêcheurs ont moins de 24 ans alors que 3 160 pêcheurs ont plus de 65 ans
- 31^{ème} fédération en France au regard des effectifs (29^{ème} département français au niveau de la population)

Les AAPPMA :

33 AAPPMA (31 réciprocitaires et 2 non-réciprocitaires).

Plus de 400 bénévoles réalisant l'équivalent de plusieurs dizaines de milliers d'heures de travail chaque année.



La Cascade de Chersin

Surveillance des milieux et de la pratique de la pêche

15

16



Surveillance de la pratique de la pêche.

Le service développement de la Fédération réalise un travail important, sur le terrain, pour surveiller les bonnes pratiques de pêche. Cette activité permet également de détecter d'éventuels dysfonctionnements sur les milieux aquatiques.

Quelques chiffres en 2022 :

- 1 951 heures dont 95 heures de nuit (dont 1 492.5 heures bénévoles)
- 2 032 pêcheurs contrôlés
- 19 000 Kms parcourus pour effectuer ces contrôles
- 44 procès-verbaux rédigés (dont 23 pour pêche sans carte de pêche)

En cas de pollution : Contacter l'Office Français pour la Biodiversité ou composez le 17 pour signaler la pollution. Relever bien le lieu et l'heure précisément. Faites des photos de ce que vous constatez. Contactez également la Fédération de Pêche de la Loire.

Empoisonnement

Sur des milieux très recherchés par les pêcheurs et là où le modèle de gestion l'autorise (hors secteur très préservé dits en « gestion patrimoniale »), des déversements sont réalisés pour favoriser l'exercice d'un loisir de qualité.

En 2022, ont été déversés :

- 6 071 Kgs de poissons blancs
- 177 Kgs de carnassiers
- 3 473 Kg de truites arc en ciel*
- 1 500 Kgs de truites fario* (quantité exacte non connue)



Empoisonnement du plan d'eau de Cornillon.

*Hors réservoirs de pêche à la mouche de Noirétable et Usson en Forez et hors déversements réalisés directement par les AAPPMA qui gèrent elles-mêmes leurs déversements.

Le Fonds Mutualisé de Dotation

En 2019, la Fédération a mis en place, avec les 33 AAPPMA du département, **le Fonds Mutualisé de Dotation (FMD)**.

En 2022 et pour la 4ème année consécutive, le FMD a permis de financer de très nombreuses actions et plus particulièrement :

- Acquisition de poissons pour la gestion de parcours de pêche,
- Location de plans d'eau,
- Financement des écoles de pêche gérées par les AAPPMA,
- Aménagements halieutiques (pontons, mises à l'eau...),
- Aménagements en faveur du milieu aquatique (travaux, frayères...).

Ce **dispositif financier solidaire** est alimenté par l'ensemble des AAPPMA et par la Fédération et son produit est intégralement utilisé à ces fins (en cas de reliquat en fin d'exercice, le solde est reporté à l'euro près pour l'année suivante). Le principe est qu'une partie des cotisations de l'année N-1 permet de financer les projets de l'année N, ce qui garantit la pérennité du système.

En octobre 2022, en Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération, les AAPPMA ont pris une décision très forte puisqu'elles ont décidé d'augmenter leur participation.

Désormais et à compter de 2023, les AAPPMA contribuent solidairement à hauteur de 5% du prix d'une carte de pêche (2% pour les AAPPMA non réciprocaires).

Par exemple : pour une carte de pêche majeure 2023 au prix de 80 €, le montant de la cotisation habituelle d'une AAPPMA est de 12,84 €. Sur ces 12,84 €, l'AAPPMA verse au FMD la somme de 4€.

Ce geste très fort démontre, s'il le faut, l'esprit de solidarité du réseau associatif pêche dans le département de la Loire.

Pour l'année 2023, le montant du FMD s'élève à 77 206 € et devrait permettre le financement de 81 actions.



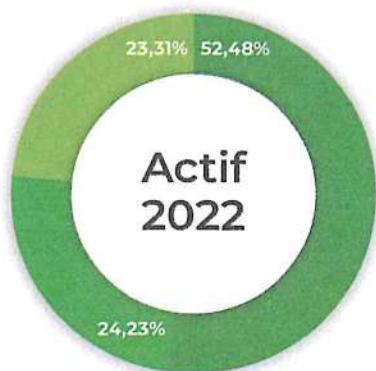
Bilan comptable 2022 de la Fédération

17

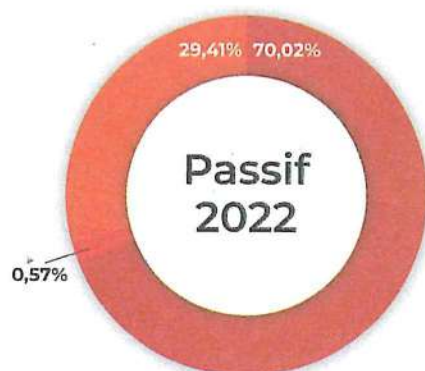
Actif	2022	2021	Passif	2022	2021
Actif immobilisé	1 731 152 €	877 978 €	Fonds propres	2 309 787 €	1 426 427 €
Actif circulant	799 358 €	320 242 €	Provisions	18 651 €	17 941 €
Trésorerie	768 289 €	574 911 €	Dettes	970 361 €	328 763 €
TOTAL	3 298 799 €	1 773 131 €	TOTAL	3 298 799 €	1 773 131 €

En 2022, les nombreux investissements (aménagement parcours piscicole, matériel de transport, travaux de restauration de la continuité écologique) et plus particulièrement ceux consentis pour le projet de la Maison Départementale de la Pêche et de la Nature font augmenter sensiblement l'actif immobilisé. Dans le même temps, des subventions à recevoir (actif circulant) ainsi que de la TVA déductible se rapportant aux travaux de la maison de la pêche et la contraction d'un prêt immobilier (trésorerie) augmentent également sensiblement l'actif 2022. Enfin, deux prêts à court terme ont été réalisés en 2022.

Pour le passif, les fonds propres augmentent par plus d'acquisition d'immobilisations et des remboursements de dettes financières. Les provisions sont stables d'une année à l'autre correspondant aux indemnités de fin de carrière. La souscription d'emprunts à court terme pour financer ces projets (MDPN, travaux du Pont Mordon) participent à l'augmentation des dettes.



Actif immobilisé Actif circulant Trésorerie



Fonds propres Provisions Dettes

18

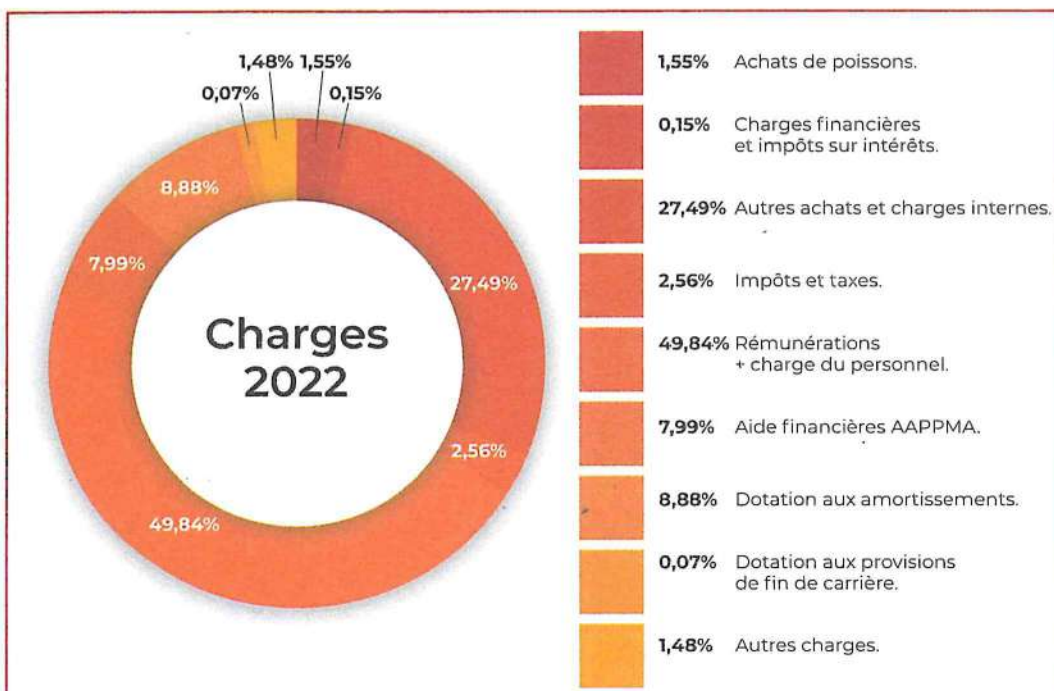
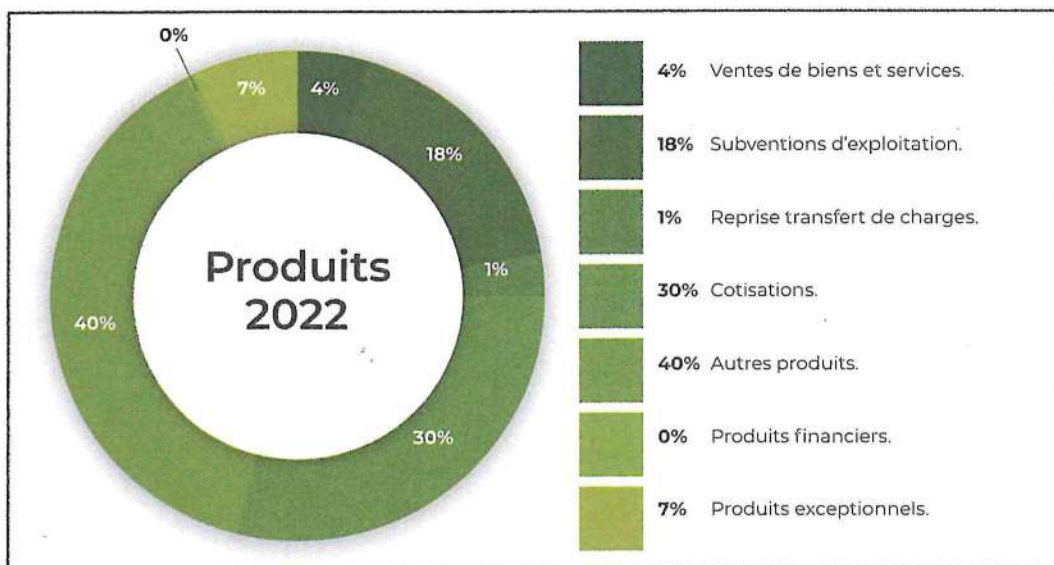
Compte de résultat 2022 de la Fédération

Produits	2022	%age	Charges	2022	%age
Vente de biens et services	44 906 €	4,28 %	Achat de poissons	16 531 €	1,55 %
Subventions d'exploitation	182 446 €	17,38 %	Autres achats et charges externes	294 038 €	27,49 %
Reprise transfert de charges	12 840 €	1,22 %	Impôts et taxes	27 375 €	2,56 %
Cotisations	316 098 €	30,11 %	Rémunération + charges du personnel	533 102 €	49,84 %
Autres produits	421 761 €	40,17 %	Aide financière AAPPMA	85 431 €	7,99 %
Produits financiers	1 981 €	0,19 %	Dotation aux amortissements	95 035 €	8,88 %
Produits exceptionnels	69 845 €	6,65 %	Dotation aux provisions de fin de carrière	710 €	0,07 %
			Autres charges	15 882 €	1,48 %
			Charges financières et impôts sur intérêts	1 629 €	0,15 %
TOTAL	1 049 877 €	100 %	TOTAL	1 069 733 €	100,00 %
Déficit 2022	-19 856 €				

En 2022, la baisse des cotisations, expliquée par la baisse des effectifs de pêcheurs impactent les produits pour une somme de 19 595 € ce qui correspond quasiment au déficit annuel constaté. Il faut signaler que la sécheresse très importante durant l'été 2022 a eu des conséquences directes pour les effectifs de pêcheurs.

Les charges ont été très bien maîtrisées dans un contexte d'inflation important (+0,85 % par rapport au prévisionnel).

Le compte de résultat 2022 est déficitaire à hauteur de 19 856 €.



Fédération Départementale
des Associations Agréées
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique



Agréée au titre de la protection de l'environnement

Etablissement d'utilité Publique

50 route de Chavagneux
La ferme de l'étang David
42 170 SAINT JUST SAINT RAMBERT

Tél. : 04.77.02.20.00
Mail : flppma@federationpeche42.fr

www.peche42.fr

